



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Au Collège des Bourgmestre et Echevins
 Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Avenue Roi Albert 33

1082 Berchem-Sainte-Agathe

SECR 2

Bgm	
Echevin/Schepen	
College	
Genr. Secret. comm	
SAC/GAS	
SIPP/DBP	
DPO	
HRM	
Informatique/ca	
SCAD	
Entretien/Onderhoud	
Recev./Ontvang.	
M.I.S. FIN	(X)
SAC/DBZ	
Regie	
DAT	
S&D/S&O	
DETL/DOVT	
Educ./Opv.+Pte enf	
Tps libre/Vrije Tijd	
Prev.	
RP/Part./C&F	

BERCHEM Ste AGATHE
 SINT-AGATHA BERCHEM
 20-03-2018
 N° 032560

CONTACT Leopoldina Caccia Dominioni
 T +32 02/800 34 96
 F +32 02/800 38 00
 lcacciadominioni@sprb.brussels

NOTRE REF. 2986177849
 28/02/2018

VOTRE REF. 003/21.12.2017/A/0027



CONCERNE Budget communal 2018

ANNEXES

BRUXELLES

15-03-2018

Monsieur le Bourgmestre,
 Mesdames,
 Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la délibération évoquée sous rubrique est devenue exécutoire par expiration du délai.

Je souhaite toutefois attirer votre attention sur quelques points qui feront l'objet d'un contrôle particulièrement vigilant lors de la présentation du compte 2017, ainsi que 2018.

Je vous rappelle que l'article 5 du RGCC, cité par la circulaire budgétaire, précise que le budget comprend toutes les recettes et les dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'exercice financier. Quelques éléments du budget que vous présentez risquent toutefois de se réaliser seulement en partie. Parmi ceux-ci les recettes provenant d'établissements scolaires, extra-scolaires ou préscolaires pas encore en fonction et celles provenant de nouvelles taxes ou d'accroissements de taxes existantes.

Du côté des dépenses on limite fortement les mises en non-valeur qui avaient par ailleurs été menées activement en 2016. Toutefois, lors de la présentation du compte 2017 et du compte 2018 il sera fait un contrôle sur le montant des taxes apparemment irrécouvrables. Celles-ci devraient en effet être couvertes par un fonds de provision pour risques et charges suffisant, or je constate que le fonds de provisions pour risques et charges sera mis lourdement à contribution en 2017 pour limiter le déficit.

Du côté du service extraordinaire, un montant très conséquent, 2.682.556,74 € serait financé par le Fonds de réserve extraordinaire qui actuellement n'en a pas les moyens. On compterait ainsi sur des ventes de terrains et bâtiments pour lesquels la procédure ne serait pas encore engagée. Je vous



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

rappelle que le budget doit être réaliste et prévoir des investissements qui peuvent réalisés et financés par des recettes. Le taux de réalisation au service extraordinaire fera donc aussi l'objet d'une attention particulière lors de la présentation du compte 2017.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre-Président,

Rudi VERVOORT

